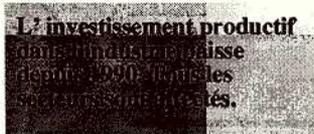
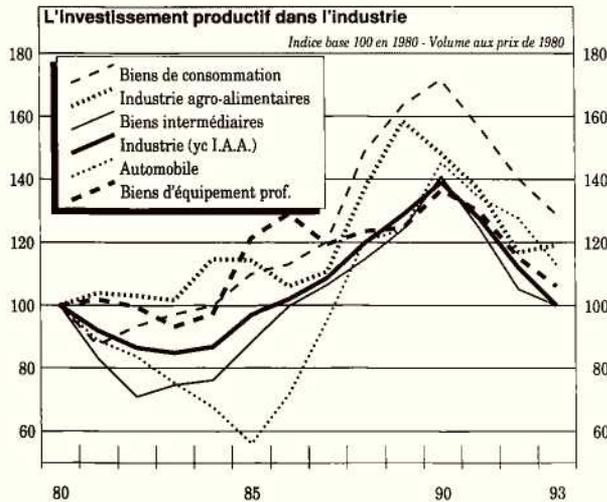


Investissement



Après un recul de 6 % en volume en 1992, l'investissement productif diminuerait dans les mêmes proportions en 1993 : en dehors de la baisse des taux d'intérêt de court terme, ses déterminants habituels restent mal orientés.

La baisse des taux d'intérêt de court terme va permettre d'alléger les charges d'intérêt nettes des entreprises. Cet effet est important et représenterait, en année pleine, 18 milliards de

francs pour un point de baisse des taux, compte tenu de la structure d'endettement des entreprises et sous certaines hypothèses de répercussion de cette baisse par le système bancaire. A l'heure actuelle, cependant, les entreprises ne butent généralement pas sur des contraintes financières, puisque leur niveau désiré d'investissement est bas. Les frais financiers ne constituent pas, dans la majorité des cas, le critère décisif pour les décisions concernant l'investissement, plutôt liées actuellement aux anticipations de demande.

L'industrie

Depuis 1991 les industriels révisent à la baisse tout au long de l'année leurs prévisions d'investissement. C'est encore le cas pour 1993.

La baisse des taux d'intérêt de court terme n'aura qu'un effet progressif sur l'activité, sans doute très faible en 1993, et guère d'impact sur l'investissement industriel. Les entreprises sont confrontées à une concurrence accrue, des marges resserrées et voient leur taux de rentabilité décroître depuis 1990. Compte tenu de leurs anticipations de baisse des prix, les taux d'intérêt réels leur paraissent encore élevés. L'appréciation des chefs d'entreprises sur les perspectives générales d'activité, qui reflète la confiance et qui joue un rôle important dans leurs décisions d'investir, se détériore depuis la mi-1992. De plus les entreprises industrielles disposent de capaci-

tés de production suffisantes pour répondre à un éventuel accroissement de la demande, les taux d'utilisation des capacités se situant désormais à moins de 80 % dans l'industrie manufacturière.

En 1991 les entreprises ont réagi vivement au ralentissement de l'économie en comprimant brutalement leurs dépenses d'investissement et en les réorientant vers l'amélioration de la productivité apparente du travail. La moindre dégradation des investissements de modernisation est alors apparue comme une stratégie défensive. Une autre évolution se dessine : depuis 1992 les entreprises consacrent une part de plus en plus importante de leurs investissements aux dépenses liées à l'environnement et à la sécurité, surtout dans les secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipement professionnels.

Le secteur des biens intermédiaires connaît depuis 1991 une baisse assez forte de ses dépenses d'investissement. La faiblesse de la demande liée à la baisse de l'activité, le plan communautaire de réduction des capacités dans la sidérurgie, la concurrence des pays de l'Est, la chute de la production industrielle dans l'automobile pour la fonderie, les industries du caoutchouc et du plastique, la réduction des consommations d'engrais liée à la Politique Agricole Commune pour la chimie, expliquent cette évolution.

Le secteur des biens d'équipement professionnel est affecté par la baisse de l'investissement manufacturier.

Dans le secteur de l'automobile le recul serait marqué : - 10 % en 1993 après de forts investissements dits de productivité en 1992. La proportion d'industriels de ce secteur jugeant leurs capacités de production excédentaires a

INVESTISSEMENT PRODUCTIF DES ENTREPRISES

Volumes aux prix de l'année précédente, évolutions en %

Secteurs (et pondérations ⁽¹⁾)	1989	1990	1991	1992	1993
Grandes Entreprises Nationales (15 %)	-1,7	3,9	7,7	-1,5	3,5
Entreprises du secteur concurrentiel (85 %)	11,2	4,3	-4,5	-6,9	-5 à -6
Agriculture (5 %)	9,9	1,7	-14,6	-10,5	-5
Industrie (30 %)	7,6	7,8	-8,2	-12,3	-11
Commerce-Services (46 %)	13,2	4,2	-0,5	-2,7	-4
Bâtiment - Travaux publics (4 %)	19,9	-16,6	-2,8	-7,5	-6
Ensemble des entreprises (SQS-EI)	9,2	4,2	-2,8	-6,1	-4 à -5

(1) Structure de l'investissement en valeur en 1992.
Source : Comptes Nationaux Annuels pour 1989 à 1992

□ Prévisions

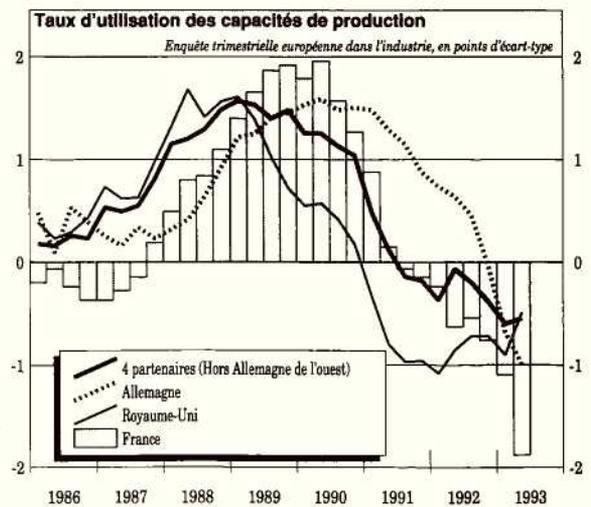
beaucoup augmenté depuis fin 1992.

Le tertiaire

Le secteur des commerces et services a mieux résisté en 1992 à la baisse généralisée de l'investissement (- 2,7 % en volume pour 1992). Les services aux particuliers ont même augmenté leurs dépenses à ce titre de 2 % en volume. Cependant l'investissement du tertiaire continuera à fléchir en 1993. Selon les grossistes, les ventes de biens d'équipement sont orientées à la baisse. Le nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires accuse une baisse importante. Enfin les constructions et autorisations de bâtiments continuent de diminuer.

Les secteurs du commerce et des transports subissent la mauvaise orientation de la consommation et de l'activité. Dans les services marchands, l'opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives de l'activité continue de fléchir. Les secteurs des services rendus aux entreprises et aux particuliers ne soutiendraient donc plus l'investissement du tertiaire et procèderaient à des restrictions de leurs dépenses

Le taux d'utilisation des capacités de production s'accroît au Royaume-Uni, alors qu'il poursuit sa baisse en France et en Allemagne.



d'investissement, constituées pour moitié de biens d'équipement professionnel.

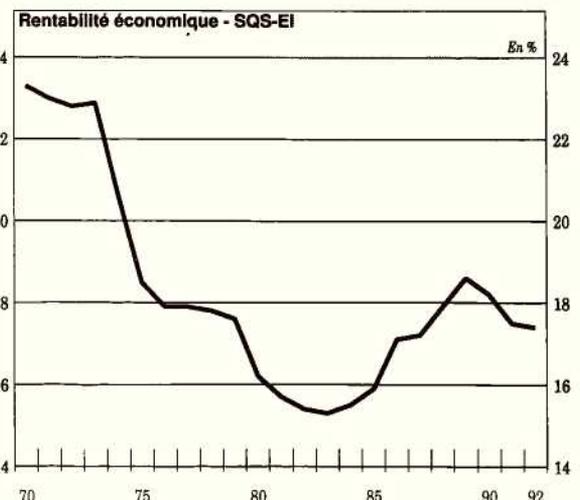
Les autres secteurs

Les Grandes Entreprises Nationales (GEN) soutiendraient l'investissement en volume en 1993, avec une augmentation de leurs dépenses de l'ordre de 3,5 %.

Dans le BTP, même si les chefs d'entreprises paraissent moins pessimistes sur l'activité à venir, l'investissement devrait encore diminuer en 1993.

Dans le secteur de l'agriculture, la diminution de l'investissement en 1993 résulterait d'une chute de la demande en prêts bonifiés, d'une forte décapitalisation animale en 1993 et d'une baisse du revenu agricole.

La rentabilité économique des SQS-EI, appréciée par le rapport EBE/capital, a baissé depuis 1990.



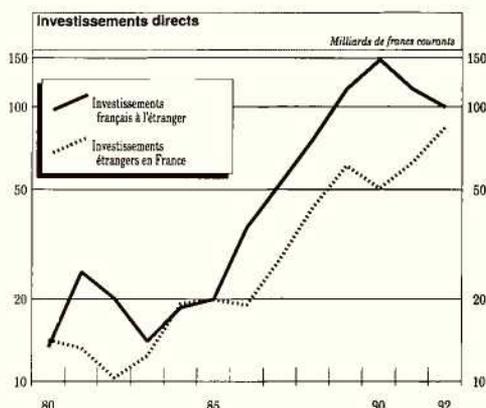
L'investissement français à l'étranger

■ Après avoir stagné durant la première moitié des années 80, les investissements français (1) à l'étranger se sont mis à croître fortement à partir de 1986 pour culminer en 1990, une inflexion se dessine depuis avec le ralentissement de l'économie mondiale. Mais en 1992 la France occupe le deuxième rang mondial en terme de flux derrière les Etats-Unis, devant le Japon.

■ Cet effort est le propre des grandes entreprises appartenant surtout au secteur des services marchands : les investissements du tertiaire (banques et assurances notamment) représentent près de la moitié des flux d'investissements français directs à l'étranger. Dans l'industrie c'est surtout le secteur des biens intermédiaires qui réalise le volume d'investissement le plus important devant ceux des biens d'équipement professionnel, des industries agro-alimentaires et de l'automobile.

■ La France concentre ses investissements sur les pays de l'OCDE. Elle est moins présente dans les pays asiatiques ou dans certains pays d'Amérique latine en expansion. Depuis 1987 la CE est la principale zone d'accueil des investissements directs français à l'étranger. Mais le premier pays reste les Etats-Unis.

■ Comme le montre le graphique, depuis 10 ans, la France investit plus à l'étranger que l'étranger n'investit en France.



(1) Un investissement direct est un engagement de capitaux à l'étranger pour l'exercice d'activités durables. Selon les règles adoptées par la Banque de France, il s'agit de :

- la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie juridique ou d'une succursale ;
- l'acquisition d'une proportion significative du capital (toute participation égale ou supérieure à 10 %) ;
- les prêts ou avances consentis par l'investisseur à la société investie.

Production

En 1993, le Pib marchand aux prix de 1980 diminuerait de 1,2 % en moyenne annuelle, après avoir cru de 1,3 % en 1992. Le profil infra-annuel, exprimé en glissement semestriel, traduirait une baisse plus marquée en début d'année puis une stabilisation : - 0,5 % au second semestre 1992 suivi de - 0,9 % et 0,2 % pour les deux semestres de 1993. La consommation des ménages reste la seule composante de la demande à contribuer positivement à la croissance sur l'ensemble de l'année.

La production marchande présenterait des évolutions contrastées selon les branches. Les services, malgré un recul net par rapport à 1992, et les

commerces restent les branches les plus dynamiques. Le repli serait particulièrement net dans l'industrie manufacturière et la production agro-alimentaire. Le BTP, qui enregistrerait une baisse comparable à celle de 1992, bénéficierait sur la fin de l'année des premiers effets du plan gouvernemental : les travaux publics enregistreraient ainsi une croissance de 2 % dès cette année.

La production manufacturière aurait nettement reculé au premier semestre

Après avoir été stable en 1992, la production manufacturière enregistrerait un recul de 4 % en moyenne sur l'année 1993. L'essentiel de ce recul est acquis sur la première moitié de l'année, la production se stabilisant par la suite : - 3 % au second semestre 1992, - 2 % au premier semestre 1993 et 0,1 % sur la fin de l'année.

Les opinions des chefs d'entreprises, exprimées à travers les enquêtes de conjoncture, confirment la dégradation des demandes intérieure et extérieure qui explique le repli de la production au début de l'année 1993. La faiblesse de l'activité explique aussi le niveau peu élevé des taux d'utilisation, inférieur à 80 % pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, et le jugement porté par les industriels sur leurs capacités de production, considérées comme excédentaires compte tenu des perspectives de

demande médiocres. Tous les secteurs sont concernés, à des degrés divers, par cette baisse de la production.

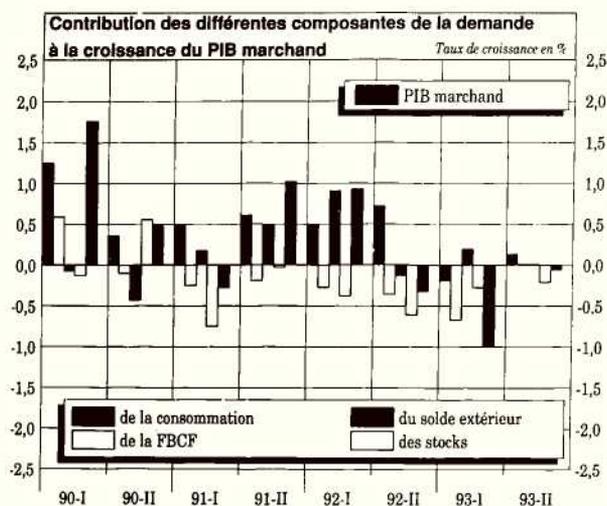
Dans la construction automobile, le fort repli des exportations au premier trimestre traduit le marasme que connaît ce secteur au niveau européen. La demande intérieure n'est pas mieux orientée et ce secteur devrait enregistrer, en 1993, une forte baisse de sa production, de l'ordre de 7 %. Selon les dernières enquêtes de conjoncture, les stocks sont jugés trop importants et les carnets de commande sont très dégarnis. Les opinions sur les perspectives de production pour les mois à venir se sont néanmoins légèrement améliorées.

Dans les biens intermédiaires, la production reculerait de plus de 6 % en 1993. La faiblesse de l'activité dans l'industrie et le bâtiment pèse lourdement sur cette branche. Les exportations souffrent de l'atonie de la demande et de la concurrence accrue de nos partenaires européens. Cependant, en fin d'année, ce secteur pourrait ressentir les effets positifs du plan de soutien de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics.

La production des biens d'équipement professionnel enregistrerait en 1993 une baisse de 1,1 %. Ce recul résulte essentiellement de la baisse des investissements et de la faiblesse des exportations. Les stocks ont cependant retrouvé un niveau jugé normal selon les chefs d'entreprises interrogés dans les enquêtes de conjoncture.

L'atonie de la consommation en biens manufacturés se traduit directement sur la production du secteur des biens de consommation qui enregistrerait en 1993 une baisse de 0,8 %.

Seuls le solde extérieur au premier semestre et la consommation des ménages au second semestre contribueraient positivement à la croissance du Pib en 1993.



Source : Comptes Nationaux trimestriels.

Le ralentissement de l'activité dans les industries agro-alimentaires se confirmerait....

Après avoir augmenté de 1,1 % en 1992, la production des industries agro-alimentaires enregistrerait une baisse de 0,3 % en 1993. Dans les enquêtes de conjoncture, la plupart des indicateurs traduisent une situation morose au début de l'année 1993. Les carnets de commande globaux et étrangers se sont sensiblement dégarnis depuis six mois et l'opinion sur la production s'est dégradée. Les capacités de production sont actuellement peu sollicitées.

...tandis que la production agricole baisserait de plus de 4 %

La nouvelle politique agricole commune, décidée à la mi-1992, entre en application au

premier juillet 1993 et aura un effet significatif sur la production agricole de l'année. En particulier, son impact sur la production végétale serait très sensible suite à la mise en jachère de terres consacrées aux cultures de céréales, d'oléagineux et de protéagineux.

La production animale baisserait elle aussi en 1993. Le cheptel laitier s'étant maintenant ajusté aux quotas et les producteurs contrôlant mieux leurs rendements, la production laitière resterait stable. La production de bétail reculerait après trois années de croissance, à l'exception de la production porcine qui devrait rester élevée pendant la première moitié de l'année.

Le commerce subit la faiblesse de la consommation

Après avoir cru de 1,2 % en moyenne annuelle en 1992, l'activité du secteur des commerces reculerait légèrement en 1993. Le manque de

dynamisme de la consommation des ménages et de l'activité industrielle explique cette dégradation ressentie par la quasi-totalité des formes de distribution, notamment en début d'année.

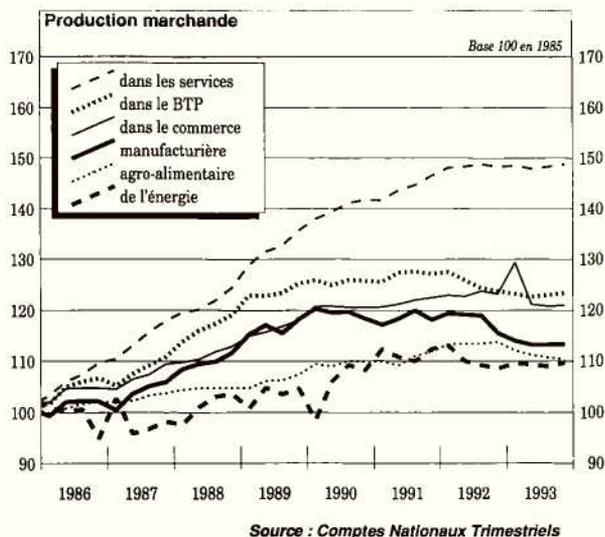
Dans le commerce de détail, les secteurs de l'habillement-textile-cuir et du gros équipement du logement seraient les plus touchés. Dans le commerce de détail non spécialisé, seuls les hypermarchés et la vente par correspondance enregistreraient une progression des ventes. Les détaillants se montrent peu optimistes dans les enquêtes de conjoncture et prévoient au mieux une stagnation de leurs ventes.

Le commerce de gros connaît également un faible niveau d'activité et les grossistes restent pessimistes quant à leurs perspectives d'activité. Dans les secteurs des biens intermédiaires, notamment pour le BTP, et des biens d'équipement, la légère amélioration des opinions pourrait signifier une stabilisation des ventes dans ces secteurs à l'automne.

PRODUCTION MARCHANDE PAR BRANCHE

	En %											
	Glissements semestriels						Glissement annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Agro-alimentaire	-0,6	2,4	1,4	0,3	-2,1	-0,9	1,8	1,6	-3,0	0,9	2,7	-2,1
Energie	2,4	1,4	-2,1	-1,3	0,7	0,3	3,9	-3,4	1,0	5,7	-1,1	-0,7
Manufacturés	-0,0	-0,2	0,9	-3,0	-2,0	0,1	-0,2	-2,1	-1,9	-0,9	-0,1	-4,0
Biens intermédiaires	0,3	-1,1	2,3	-5,4			-0,8	-3,2		-1,6	-0,1	
Biens d'équipement	-1,2	-1,1	-0,5	-1,8			-2,3	-2,3		-0,9	-1,9	
Automobile et matériel de transport	3,1	1,2	1,8	-3,1			4,4	-1,3		-1,4	2,6	
Biens de consommation	-0,5	1,3	-0,3	-1,2			0,9	-1,5		-0,0	0,2	
Bâtiment - Travaux publics	1,2	-0,1	-1,1	-1,7	-0,9	0,7	1,1	-2,8	-0,2	1,1	-1,3	-1,9
Commerce	0,5	1,1	0,2	0,4	-1,6	-0,1	1,6	0,5	-1,8	0,8	1,3	-0,1
Services	1,3	2,0	1,3	0,0	-0,3	0,5	3,3	1,3	0,2	2,9	3,0	-0,0

Prévisions



La production se stabiliserait en cours d'année dans tous les secteurs hormis l'agriculture.

Les transports et les services subissent le ralentissement industriel

Après une croissance de l'ordre de 3 % en 1991 et 1992, la production de l'ensemble des services marchands serait stable en 1993. La production a baissé dès le second semestre 1992, elle se stabiliserait au premier semestre 1993 et progresserait légèrement au second semestre.

La production des services marchands non financiers, hors transports, a fléchi au quatrième trimestre de 1992 et au premier trimestre 1993. La production pourrait ensuite se stabiliser. Selon les enquêtes de conjoncture, le chiffre d'affaires des entreprises de service d'études et de conseils continuerait à se

dégrader alors que celui des services aux ménages croîtrait légèrement.

L'évolution semestrielle de la production industrielle et de celle du bâtiment et des travaux publics se traduit directement sur la situation du secteur des transports. Un recul important du trafic de marchandises se produirait au premier semestre 1993 suivi par une stabilisation en fin d'année.

Le recul dans le bâtiment serait de 3 %

L'activité dans le secteur du BTP devrait, en 1993, continuer de diminuer à un rythme de l'ordre de - 1,9 %. Les effets du plan de soutien ne se feront sentir qu'en fin d'année, dans le secteur des travaux publics notamment.

Dans le bâtiment, la détérioration de l'activité en 1993 sera plus forte que celle enregistrée en 1992 : - 3 % après - 1,8 %.

Le logement neuf devrait connaître une baisse de la production en volume de 7,5 %. 270 000 logements seraient mis en chantier cette année, le plan de soutien permettant globalement en fin d'année la mise en chantier d'environ 10 000 logements supplémentaires. L'ensemble du dispositif de soutien - dégageant de 20 000 prêts aidés en accession à la propriété (PAP), de 11 000 prêts locatifs aidés (PLA), mesures fiscales diverses -, devrait en 1993 essentiellement se traduire par un mouvement de déstockage des logements (au quatrième trimestre 1992, environ 80 000 logements restaient disponibles à la vente),

première étape nécessaire pour renverser les anticipations des promoteurs et permettre en 1994 de nouvelles mises en chantier. De toute façon, en terme de production, l'impact des logements commencés en 1993 ne se verra qu'en 1994.

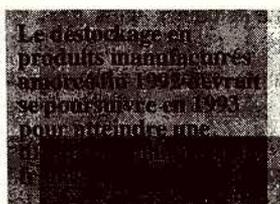
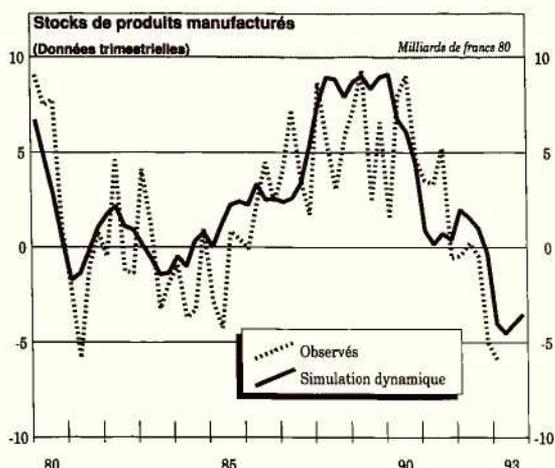
Le bâtiment non-résidentiel, du fait de l'environnement économique peu porteur et de la baisse des mises en chantier constatée en 1992 et début 1993, verrait également le volume de son activité neuf décroître d'environ 3 %.

Seul le secteur de l'entretien-amélioration du logement afficherait en 1993 une croissance positive, environ 1,5 % contre 1 % en 1992, les mesures du plan de soutien, spécialement celles concernant les primes à l'amélioration de l'habitat, ayant un effet positif dès la fin de l'année.

Les travaux publics bénéficient du plan de soutien gouvernemental

Dans les Travaux Publics, les perspectives s'annoncent bonnes pour l'année 1993 grâce aux mesures gouvernementales. Plus de 5 milliards de francs de crédits budgétaires sont en effet dégagés et ils devraient générer au total un volume de commandes de travaux publics de plus de 18 milliards de francs. Cet effort important devrait se traduire dès cette année sur l'activité du secteur du fait de l'existence de projets routiers et autoroutiers en attente de financement pour être mis à exécution. Au total, le secteur des travaux publics retrouverait en 1993 une croissance positive de l'ordre de 2 %.

Stocks



En 1993, le mouvement de déstockage de produits finis observé en 1992 devrait se poursuivre et atteindre une dizaine de milliards de F en volume (Voir tableau). Pour la cinquième année consécutive, les variations de stocks de produits finis devraient donc contribuer négativement à l'évolution de la production manufacturière (environ - 0,4 %).

En effet, en dépit du mouvement de ralentissement dans la constitution des stocks amorcé en 1989, qui aboutit, en 1992, à un déstockage effectif, leur volume en produits finis est toujours jugé trop important par les industriels, en regard, essentiellement, d'une demande hors stocks atone. La faiblesse prolongée de cette dernière continue à faire jouer à la baisse les mécanismes de l'accélérateur de stocks.

De plus, les enquêtes de conjoncture font état de capacités de production largement excédentaires et l'on observe un raccourcissement des délais de réponse de la production dans un nombre croissant de secteurs

industriels, qui adoptent la méthode des flux tendus. Ces constatations ne semblent pas devoir inciter les entreprises à reconstituer leurs stocks tant qu'elles ne jugent pas assurée la reprise de la demande.

Cependant, les évolutions par secteur devraient être relativement contrastées, ce qui pourrait s'expliquer par la faiblesse de la demande : invoquée d'une part pour justifier le déstockage volontaire des industriels (biens intermédiaires), elle pourrait d'autre part être également la cause de la constitution non souhaitée de stocks de produits finis lorsque les débouchés restent à un niveau inférieur à celui anticipé par les industriels et les commerçants (automobile, certains biens d'équipement : construction mécanique, matériel de manutention...).

Dans le commerce de gros, les variations de stocks devraient être de faible ampleur, le niveau de ces derniers étant à nouveau jugé normal dans les enquêtes de conjoncture, après deux années de stabilisation ou de baisse.

Au niveau européen, le jugement sur les stocks semble se stabiliser, à un niveau assez élevé, notamment en Allemagne occidentale et en France. Ils sont néanmoins jugés plus légers dans le secteur des biens intermédiaires, surtout au Royaume-Uni.

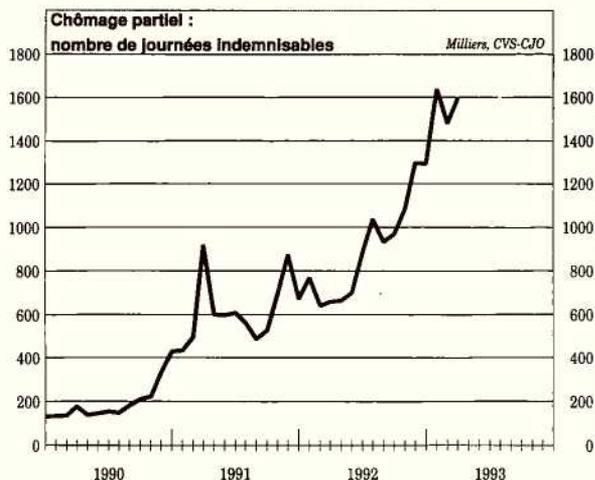
STOCKS DE PRODUITS MANUFACTURÉS

1987	1988	1989	1990	1991	1992		1993 *				1993 *
							1 ^{er} T.	2 ^{ème} T.	3 ^{ème} T.	4 ^{ème} T.	
16,8	23,2	25,7	23,1	11,6	-5,7	Variation de stocks en Mds de F 1980	-5,9	-5,1	-4,1	-3,7	-18,8
0,5	0,4	0,2	-0,2	-0,7	-1,0	Contribution des variations de stocks à la croissance de la production manufacturière	-0,2	0,2	0,3	0,1	-0,8

□ Prévisions

* les chiffres de 1993 sont affectés par les ruptures de séries consécutives à la mise en place du système Intrastat (voir fiche Echanges Extérieurs et note méthodologique du compte associé). On estime que cet effet amplifie la diminution des stocks au premier trimestre d'environ 2 milliards.

Emploi



La très vive croissance du chômage partiel au quatrième trimestre 1992 et au premier trimestre de 1993 est significative de la baisse de l'activité dans l'industrie et le bâtiment.

La situation de l'emploi salarié dans les SMNA s'est dégradée au cours de l'année 1992 : -0,4 % au premier semestre, puis -0,6 % au second. Dans l'industrie manufacturière, une forte détérioration intervient au début de l'année 1993 et aucune amélioration réelle n'est perceptible dans les autres secteurs marchands. Le recul de l'emploi devrait ainsi s'accroître à nouveau au premier semestre de 1993, puis s'amortir légèrement en fin d'année, grâce à une amélioration relative dans le bâtiment, génie civil et agricole (BGCA) et dans le tertiaire marchand. En définitive, après une diminution de 1,0 % en 1992 (perte de 153 000 emplois), le recul de l'emploi dans les SMNA atteindrait 1,5 % en 1993 (perte de 220 000 emplois).

Le nombre de non-salariés continuerait de décroître à un rythme voisin de celui de l'année précédente : les retraits d'activité des agriculteurs seraient accélérés par le développement des préretraites. En sens inverse, la diminution du nombre de non-salariés ralentirait dans le bâtiment et le tertiaire marchand, secteurs où les défaillances d'entreprises ont été particulièrement nombreuses en 1991 et 1992.

La croissance de l'emploi dans le tertiaire non-marchand, sensible en 1991 et 1992 (+ 2,9 % et 2,4 %) était essentiellement imputable au vif développement du nombre de Contrats Emploi-Solidarité (CES). En 1993, le nombre de personnes employées dans la fonction publique et les associations sur ce type de contrat devrait diminuer sensiblement à partir du printemps, puis se rétablir à un haut niveau en fin d'année, du fait des budgets supplémentaires accordés dans le cadre du plan pour l'emploi. Au total, le nombre de CES à la fin de 1993 serait proche de celui de la fin de 1992 (340 000). Hors CES, les effectifs du tertiaire non marchand augmenteraient faiblement, portant à environ 0,5 % la croissance de l'emploi dans ce secteur.

L'emploi total diminuerait alors assez nettement en 1993 : 1,2 % soit 270 000 emplois (125 000 l'année précédente).

Forte réduction des embauches et du recours à l'intérim

Dans les secteurs marchands, le recours aux formes précaires d'emploi (contrats à durée déterminée, intérim), continue à diminuer : de 5,2 % des emplois à la fin de 1991, à 4,8 % à la fin de 1992. C'est surtout le travail intérimaire qui diminue en 1992, particulièrement en fin d'année, et cette réduction se confirme en début d'année 1993. Beaucoup plus présent dans l'industrie et le BGCA que dans le tertiaire, la situation du travail temporaire reflète de façon quasi instantanée une dégradation de l'activité dans ces secteurs. En revanche, le recours aux Contrats à Durée Déterminée (CDD) diminue beaucoup moins rapidement : s'il continue à chuter dans tous les secteurs de l'industrie manufacturière, il se stabilise à un niveau relativement élevé (autour de 3,7 % des emplois) dans le tertiaire marchand, en particulier dans les services marchands et dans les banques et assurances.

De manière générale, si l'on s'en tient aux établissements de plus de 50 salariés, la réduction des effectifs passe essentiellement par une réduction des embauches, à la fois sur CDD et sur Contrats à Durée Indéterminée (CDI). Ceci est particulièrement sensible dans le BGCA, où les embauches baissent fortement en 1992. En revanche, les grands établissements du tertiaire préservent leurs embauches sur CDD, tout en limitant les recrutements définitifs tout au long de l'année. Les sorties de ces grands établissements diminuent également, la forte baisse des démissions faisant plus que compenser l'augmentation des licenciements économiques. Cette situation de "gel" du marché du travail (chute des recrutements fermes, baisse des démissions et montée des licenciements) s'applique particulièrement aux

EVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	-0,3	-0,4	-0,4	-0,6	-0,9	-0,6	-0,7	-1,0	-1,5	14796	14643	14426
Industries (y compris BGCA)	-1,3	-1,3	-1,4	-1,6	-1,9	-1,5	-2,5	-2,9	-3,4	5935	5762	5563
Industries agro-alimentaires	-0,8	-0,6	-0,4	-0,3	-0,5	-0,7	-1,4	-0,7	-1,1	540	536	530
Energie	-1,4	-0,1	-0,9	-0,5	-0,8	-0,6	-1,5	-1,4	-1,4	252	249	245
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,6	-1,4	-1,7	-2,4	-1,5	-1,0	-2,0	-4,0	-2,5	1301	1249	1218
Industrie manufacturière	-1,6	-1,4	-1,4	-1,6	-2,4	-1,9	-2,9	-3,0	-4,2	3843	3728	3570
dont:												
<i>Biens intermédiaires</i>	-1,4	-1,0	-1,2	-1,4	-2,6	-1,8	-2,4	-2,6	-4,3	1225	1194	1142
<i>Biens d'équipement</i>	-0,9	-1,6	-1,8	-1,7	-2,4	-1,6	-2,5	-3,4	-4,0	1151	1112	1068
<i>Automobile</i>	-1,7	-0,8	-1,5	-1,7	-2,1	-1,8	-2,5	-3,1	-3,8	359	348	335
<i>Biens de consommation</i>	-2,4	-1,8	-1,3	-1,7	-2,3	-2,4	-4,1	-2,9	-4,6	1108	1175	1026
Tertiaire marchand	0,3	0,2	0,2	0,0	-0,2	-0,1	0,5	0,3	-0,2	8861	8881	8863
dont :												
<i>Commerces</i>	-0,4	-0,5	-0,3	-0,3	-0,6	-0,4	-0,8	0,6	-1,0	2229	2216	2194
<i>Transports-télécom.</i>	0,2	0,5	0,3	-0,1	-0,4	-0,8	0,7	0,3	-1,2	1369	1373	1357
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,7	0,4	0,6	0,2	0,2	0,4	1,2	0,8	0,6	4564	4599	4630
<i>Banques-assurances</i>	0,3	-0,3	-0,6	-0,3	-0,8	-0,6	0,0	-0,9	-1,4	699	693	683
Tertiaire non marchand (y compris TUC et CES)							2,9	2,4	0,5	4435	4543	4567
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)							-0,3	-0,6	-1,2	22302	22177	21912

Prévisions

actifs "adultes" (de 25 à 49 ans). Les jeunes sont à la fois moins touchés par le recul des embauches et par les licenciements.

Aggravation des suppressions d'emploi dans l'industrie, léger mieux dans le bâtiment

Les réductions de postes de travail s'accroissent dans l'industrie manufacturière à la fin de 1992 et au début de 1993. Malgré cela, les gains de productivité apparente du travail, rétablis à un haut niveau à la mi-1992, se transforment en pertes à la fin de l'année du fait

de la chute de l'activité. La contraction des effectifs devrait donc se poursuivre tout au long de l'année 1993, et dépasserait 4 % (- 3,0 % en 1992). Dans tous les secteurs de l'industrie manufacturière, les suppressions d'emplois seraient particulièrement importantes au premier semestre, puis s'amélioreraient légèrement au second, sauf dans les industries de biens de consommation.

Dans le bâtiment génie civil et agricole, qui bénéficie d'un plan de relance, les perspectives d'activité semblent mieux orientées que dans l'industrie. Les employeurs ayant fortement réduit la main-d'oeuvre en 1992 (- 4,0 %), et à nouveau au début de 1993, les pertes d'emplois devraient sensiblement ralentir en fin d'année. Au total, le

BGCA serait le seul secteur dont l'évolution de l'emploi serait moins défavorable en 1993 (- 2,5 %) que l'année précédente.

Le tertiaire marchand réduirait également ses effectifs

Fait exceptionnel, les effectifs employés dans le tertiaire marchand devraient diminuer en 1993. Stable à la fin de 1992, l'emploi dans ce secteur diminuerait de 0,2 % au premier semestre de 1993 puis se stabiliserait à nouveau en fin d'année. Le tertiaire subit essentiellement le contrecoup des difficultés de l'industrie. Ainsi l'intérim, conventionnellement classé

La productivité apparente du travail

- En 1992, la productivité apparente du travail (1) s'est accélérée dans les branches marchandes non agricoles (2,4 % après 0,8 % en 1991) et dans l'industrie manufacturière (2,6 % après - 1,2 % en 1991).
- L'évolution infra-annuelle s'est caractérisée par un ralentissement au cours du second semestre après un premier semestre qui correspondait au point haut d'un cycle de productivité débuté en 1991 au moment de la guerre du Golfe.
- Le ralentissement de l'activité observé au second semestre 1992 aurait marqué le début d'un nouveau cycle de productivité. Au moment du retournement celle-ci ralentit fortement : - 0,1 % après 1,4 au premier semestre dans les branches marchandes non agricoles et - 1,4 % après 3 % dans l'industrie manufacturière.
- De la deuxième partie de l'année 1992 à la fin de l'année 1993 on devrait assister à un redressement de la productivité à mesure que l'emploi s'ajusterait à la production compte tenu de la cible de productivité de long terme (de l'ordre de 2,8 % dans l'industrie manufacturière et de 2 % dans l'ensemble des branches marchandes).
- Les pertes d'emplois seraient ainsi maximales durant le premier semestre 1993 et diminueraient par la suite. Dans les secteurs marchands, l'emploi décroît de 0,5 % en glissement au second semestre 1992 puis de 0,9 % et 0,6 % aux premier et second semestres 1993. Parallèlement la productivité apparente du travail décroît de 0,1 % en glissement au second semestre 1992 puis croîtrait de 0,2 % et 1 % aux premier et second semestres 1993 respectivement. Dans l'industrie manufacturière l'évolution serait semblable.
- Le point haut du cycle de productivité serait donc atteint au second semestre de l'année 1993 dans l'ensemble des branches marchandes et à la fin de l'année dans le secteur manufacturier en accord avec les délais d'ajustement estimés économétriquement qui prévoient un cycle de l'ordre de 12 mois et 18 mois respectivement.

(1) VA en volume/effectifs en milieu de trimestre

LA PRODUCTIVITÉ APPARENTE DU TRAVAIL (1)

	Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
Ensemble des branches marchandes	0,7	1,4	1,4	-0,1	0,2	1,0	0,8	2,4	0,9
Industrie manufacturière	0,1	0,4	3,0	-1,4	0,4	1,8	-1,2	2,6	0,2
Tertiaire marchand	0,9	0,9	0,5	-0,2	0,5	0,7	0,6	1,3	0,9

(1) Mesurée par la valeur ajoutée par tête.
 Prévisions

dans les services aux entreprises, est le plus durement touché : les effectifs baissent très fortement en 1992, pour l'essentiel au quatrième trimestre, et se réduiraient à nouveau de plus de 10 % en 1993. Dans les autres secteurs dépendants de l'activité interindustrielle comme le commerce de gros ou les transports, la

dégradation de la situation de l'emploi constatée depuis la fin de 1992 devrait se prolonger tout au long de l'année 1993. De leur côté, les postes-télécommunications et les services financiers, engagés dans d'importantes restructurations internes, réduiraient à nouveau leur effectifs. Seuls secteurs créateurs

d'emplois, les services destinés aux ménages (commerce de détail, hôtels-café-restaurants et services aux particuliers) limiteraient toutefois leurs embauches, en raison du tassement de la demande des ménages. ■

Chômage

La croissance du chômage, ralentie en milieu d'année 1992, reprend vivement à l'automne, et atteint 35 000 chômeurs supplémentaires en moyenne par mois de septembre 1992 à mai 1993. Sur la même période, le taux de chômage au sens du BIT, actualisé sur la base des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM), passe de 10,5 % à 11,5 %. Il atteindrait 12,5 % à la fin de l'année 1993.

Le chômage des hommes adultes continue de s'accroître

Cette accélération du chômage concerne en premier lieu les jeunes et hommes de moins de 50 ans : d'une part, ils sont les plus touchés par la dégradation de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment ; d'autre part, ils bénéficient moins des effets de la politique de l'emploi, concernant de fait en majorité les chômeurs de longue durée les plus âgés, ou un public féminin (les CES et les stages accueillant une majorité de

femmes). L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi s'explique par la situation particulièrement dégradée du marché du travail (*), comme en témoigne la croissance continue des inscriptions à l'ANPE faisant suite à un licenciement économique et la diminution, nettement accentuée en fin d'année, des reprises d'emploi. En revanche, le niveau des entrées en stage demeure élevé jusqu'au premier trimestre de 1993 : le développement des formations offertes aux chômeurs de longue durée, notamment dans le cadre des AIF (Actions d'Insertion et de Formation), engagé depuis la mi-1992, se poursuit au début de 1993, avec 57 000 nouvelles entrées en stage au premier trimestre. Les mesures d'aide au reclassement des travailleurs les plus âgés ont également un effet sensible sur le chômage : alors que les licenciements économiques augmentent, le nombre de pré-retraités se stabilise après la baisse des années précédentes et le nombre de personnes en convention de conversion passe de 54 000 en septembre 1992 à 82 000 en mars 1993. Le taux de

chômage des hommes de plus de 49 ans n'augmente ainsi que de 0,2 point de septembre à avril. Le taux de chômage des femmes du même âge diminue : aux explications précédentes, s'ajoute probablement un certain découragement dû à la situation défavorable du marché du travail qui peut inciter certaines femmes à se retirer du marché du travail.

Malgré une politique de l'emploi active...

L'orientation des politiques publiques en faveur de l'emploi serait modifiée d'ici la fin de l'année. L'effort entrepris en 1992 pour l'embauche sur CES est reconduit en 1993 (650 000 contrats). L'effet de ces mesures supplémentaires serait surtout sensible en fin d'année (*). Les CES seraient essentiellement destinés à des publics prioritaires : les chômeurs les plus âgés, les chômeurs de très longue durée, les bénéficiaires du RMI. Le deuxième volet de la politique de l'emploi est fondé d'une part sur une diminution des coûts salariaux et d'autre part sur l'encouragement à l'embauche des jeunes par le biais d'aides financières accrues aux contrats d'apprentissage, contrats d'orientation et de qualification. En revanche, les mesures destinées plus particulièrement à la formation des chômeurs (Actions

(*) Voir fiche emploi.

TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ACTUALISÉ PAR LES DEFM (1)

	Niveaux en fin de trimestre CVS												En %		
													Moyennes annuelles		
	1991				1992				1993				1991	1992	1993
	1 ^{er} Tr.	2 ^{ème} Tr.	3 ^{ème} Tr.	4 ^{ème} Tr.	1 ^{er} Tr.	2 ^{ème} Tr.	3 ^{ème} Tr.	4 ^{ème} Tr.	1 ^{er} Tr.	2 ^{ème} Tr.	3 ^{ème} Tr.	4 ^{ème} Tr.			
Ensemble	9,1	9,4	9,7	9,9	10,1	10,4	10,5	10,8	11,2	11,9	12,4	12,5	9,4	10,3	11,8
Moins de 25 ans	17,5	18,1	18,6	19,0	19,0	19,2	19,8	21,1	21,4				18,0	19,5	
25 à 49 ans	8,0	8,4	8,6	8,8	8,9	9,3	9,4	9,7	10,2				8,3	9,2	
50 ans et plus	6,8	7,0	7,3	7,7	8,0	8,0	7,8	7,7	7,9				7,0	7,9	

▭ Prévisions

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1993.

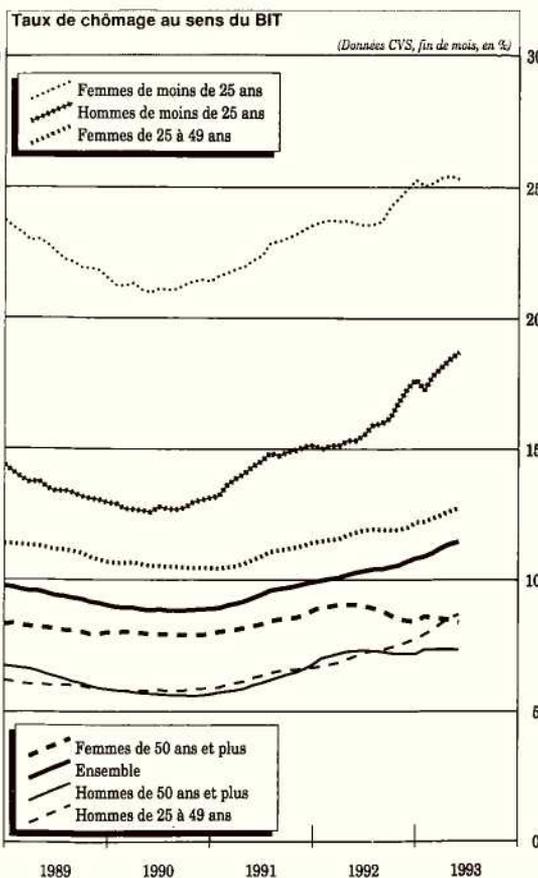
d'Insertion et de Formation, Crédit Formation Individualisé, Programme Paque) devraient concerner un public moins nombreux.

...le taux de chômage atteindrait 12,5 % en fin d'année

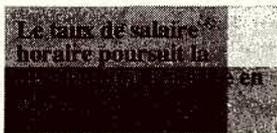
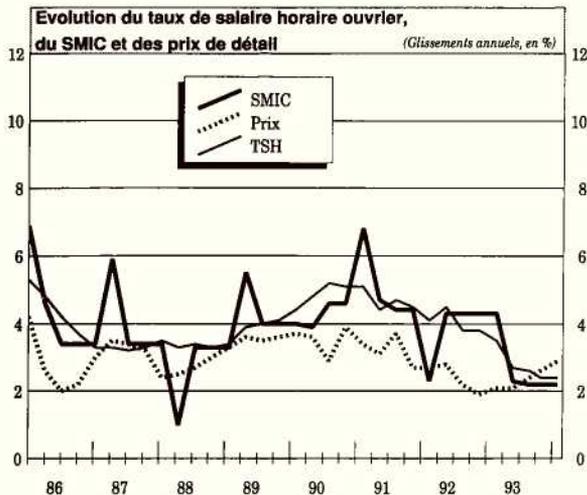
La population active potentielle augmenterait moins vite en 1993 que les années précédentes, du fait en particulier de l'arrivée sur le marché du travail de générations moins nombreuses. En revanche, alors qu'en 1992 de nombreux actifs étaient entrés en formation, ce ne serait plus le cas en 1993, et, au contraire, les sorties de stage

contribueraient à l'augmentation des ressources en main-d'oeuvre (1). Aussi, l'augmentation du chômage résulterait à la fois des suppressions d'emplois nombreuses et des actifs supplémentaires arrivant sur le marché du travail. L'année 1993 se solderait alors par plus de 400 000 chômeurs supplémentaires, et le taux de chômage atteindrait 12,5 % de la population active soit 1,7 point de plus qu'à la fin de 1992. La croissance du chômage aurait été particulièrement forte au deuxième trimestre, et s'amortirait en fin d'année. ■

(1) On rappelle que les personnes bénéficiant d'un stage de formation ne sont pas comptabilisées dans la population active (à l'instar, par exemple, des étudiants).



Salaires et revenus des ménages



En 1993, le taux de salaire continuerait à décélérer

En 1993 les salaires dans le secteur privé continuent la décélération amorcée en 1991 : en moyenne annuelle, la hausse (2,7 %) serait proche de celle des prix de détail (2,4 %) ; en glissement entre le début et la fin de l'année, la progression des salaires serait inférieure à celle des prix. Les salaires évolueraient alors, en termes nominaux comme en termes réels, à un rythme proche de celui qui prévalait avant l'accélération consécutive à la reprise de la croissance de 1987. En 1988 les salaires ouvriers augmentaient de 3,4 % et les prix de 2,7 % en moyenne annuelle, puis le rythme de progression des salaires est passé par un maximum de 5 % en 1990, pour une hausse des prix de 3,4 %.

Suivant le même mouvement, le SMIC n'est revalorisé que du minimum légal le 1er juillet 1993, soit de 2,3 %. Ce devrait être la seule hausse pour l'année

1993. La progression en moyenne annuelle du SMIC, de 4 % en 1992, serait ainsi ramenée à 2,6 % en 1993.

Mais 1993 ne peut se résumer à un simple retour à la situation antérieure à 1988. Deux éléments au moins pèsent un peu plus fort sur l'évolution des salaires : la quasi-stabilité des prix de production dans l'industrie et la forte montée du chômage. Ces deux facteurs expliquent sans doute que le maintien du niveau des salaires réels soit discuté, beaucoup plus fortement qu'en 1986-1988. Au début de l'année 1993 quelques accords d'entreprise faisaient état d'un gel des salaires, voire d'une diminution, en contrepartie de l'annulation de licenciements prévus par les directions de ces entreprises. Dans certains cas, la négociation portait également sur une réduction de la durée du travail.

Ces négociations liant explicitement salaire et emploi au niveau d'une entreprise sont tout-à-fait nouvelles. Il est peu vraisemblable qu'elles aient un fort impact sur les résultats de l'année en cours mais elles peuvent annoncer un changement de climat de la négociation salariale.

Dans la fonction publique d'Etat, le gel des mesures générales d'augmentation des salaires est intervenu après la dernière mesure, prenant effet en

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES NON AGRICOLES HORS GRANDES ENTREPRISES NATIONALES

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} s.	2 ^{ème} s.	1 ^{er} s.	2 ^{ème} s.	1 ^{er} s.	2 ^{ème} s.						
	En %											
Taux de salaire ouvrier ⁽¹⁾	2,1	2,1	2,0	1,6	1,1	1,4	4,2	3,6	2,4	4,5	3,9	2,7
Effectifs	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5	-1,3	-0,8	-0,9	-1,1	-2,1	-0,0	-1,0	-1,8
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	1,9	1,6	1,3	1,1	-0,4	-0,2	3,5	2,4	-0,6	4,9	2,8	0,3

□ Prévisions

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant un GVT

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT 1/ ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Indice brut	0,0	2,4	1,3	1,6	1,7	0,3	2,4	2,9	2,0	2,6	3,3	3,0
Indice brut en francs constants	-1,5	0,8	-0,1	1,0	0,1	-1,0	-0,7	0,9	-1,0	-0,6	0,9	0,6
Taux de salaire horaire ouvrier	2,6	1,5	2,3	1,2	1,3	1,1	4,1	3,5	2,4	4,6	4,0	2,7
Taux de salaire horaire en francs constants	1,0	0,4	1,1	0,3	-0,1	-0,4	1,4	1,4	-0,5	1,3	1,5	0,3
SMIC	2,3	0,0	4,3	0,0	2,3	0,0	2,3	4,3	2,3	4,9	4,0	2,6
SMIC en francs constants	0,7	-1,1	3,1	-1,1	0,9	-1,5	-0,4	2,1	-0,6	1,7	1,6	0,2
Indice des prix de détail	1,6	1,1	1,2	1,1	1,6	1,1	2,7	2,1	2,7	3,2	2,4	2,3

1/ Les glissements de l'indice des traitements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre. L'indicateur retenu est l'indice dit "avec réaffectation" : les mesures de revalorisation qui ont un effet rétroactif sont alors affectées non au mois du versement effectif, mais au mois à partir duquel est calculé l'effet rétroactif, c'est-à-dire le mois d'entrée en vigueur dans le calcul du traitement. Les glissements du TSH sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier, et de même les glissements du smic et de l'indice des prix de détail.

Prévisions

février, de l'accord salarial signé en novembre 1991. A la hausse de 1,7 % de février dernier viendra s'ajouter une hausse d'environ 0,3 % au titre des plans de revalorisation de la carrière des enseignants et de réforme générale de la grille de la fonction publique. Les traitements augmenteraient alors de 2 % en glissement au cours de l'année et de 3 % en moyenne annuelle.

La masse salariale reçue par les ménages poursuit son ralentissement

Le ralentissement de la masse salariale que l'on observe depuis 1991 se poursuivrait en 1993. Les salaires bruts versés par l'ensemble des secteurs institutionnels ne progresseraient plus que de 1,8 % en 1993 après 3,6 % l'an passé. Cette évolution est due principalement au secteur privé où se réalisent à la fois la baisse des effectifs salariés et la décélération du taux de salaire horaire. Le moindre accroissement de la masse salariale dans la fonction publique participe également à cet essoufflement global des salaires versés.

La décélération du taux de salaire horaire dans les entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) serait encore plus marquée en 1993 qu'en 1992 : en moyenne annuelle, seulement 2,7 % de hausse en 1993 après 3,9 % en 1992 et 4,5 % en 1991.

La diminution des effectifs salariés dans les ENFNA hors GEN serait encore plus prononcée qu'en 1992. Alors qu'en 1992, plus de 125 000 emplois salariés ont été perdus, on devrait enregistrer environ 220 000 pertes d'emplois salariés en 1993, soit une baisse de 1,8 % après - 1 % en 1992.

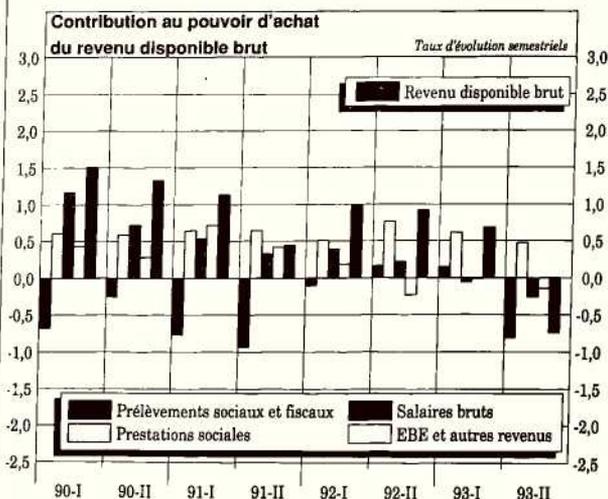
Ces facteurs (baisse de l'emploi et ralentissement du taux de salaire) ainsi que la diminution des primes versées conduiraient à une forte décélération de la masse salariale dans les ENFNA hors GEN : 0,3 % en 1993 contre 2,8 % en 1992 et 4,9 % en 1991.

La masse salariale versée par les administrations publiques devrait s'accroître de 5 % en 1993 après 5,5 % en 1992.

Des gains de pouvoir d'achat faibles...

En 1993, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages ralentirait considérablement en moyenne annuelle. Sa progression ne serait plus que de 0,3 % après une hausse de 1,7 % en 1992. Le ralentissement en valeur du

La contribution positive des transferts nets des administrations n'empêchent pas le pouvoir d'achat du RDB de baisser en fin d'année.



RDB (2,9 % après 4 % et dans une moindre mesure l'évolution de l'indice des prix à la consommation (2,5 % en 1993 après 2,3 %), contribuent à la faiblesse des gains de pouvoir d'achat cette année.

Ce fort ralentissement du RDB des ménages en 1993 est principalement dû à la décélération de la masse salariale brute dont la contribution à la croissance du RDB deviendrait négative (- 0,4 % après 0,7 % en 1992).

La forte progression de l'impôt sur le revenu des ménages en 1993 (4,3 % après 2,9 % en 1992) contribue également à amputer la progression du RDB. Le relèvement de 1,3 point du taux de la CSG en vigueur le premier juillet 1993 représente environ 18 milliards de francs de prélèvements supplémentaires sur le revenu des ménages.

En l'absence de modifications sur les taux, les cotisations sociales versées par les salariés devraient progresser à un rythme beaucoup plus proche de la masse salariale qu'en 1992. La hausse de 0,9 point du taux de la cotisation d'assurance maladie

au 1er juillet 1991 et les deux relèvements de la contribution d'assurance chômage en 1992 avaient provoqué en 1992 un accroissement en moyenne des cotisations des salariés nettement supérieur à celui de la masse salariale, soit 6,7 % au lieu de 3,6 %. En 1993, l'accroissement des cotisations des salariés serait de 2,1 % au lieu de 1,8 % pour la masse salariale.

... malgré une légère accélération des prestations sociales

Les prestations sociales croîtraient en 1993 à un rythme très légèrement supérieur à celui de 1992 (6,2 % après 5,9 %) et leur contribution à la croissance du RDB des ménages serait toujours soutenue (1,2 %). Cette légère accélération s'explique par un premier trimestre 1993 assez élevé suite aux revalorisations appliquées au 1er janvier et portant sur les prestations familiales et sur les pensions de retraite du régime général.

Le solde des revenus de la propriété et de l'entreprise diminuerait de 4,2 % en 1993. Cette baisse, toutefois moins importante que celle de l'an passé est due à une diminution importante des intérêts effectifs et à une faible croissance des dividendes reçus par les ménages.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages devrait également progresser plus modérément qu'en 1992 (3,9 % après 5 %) et sa contribution à la croissance du RDB des ménages, importante en 1992, se tasserait (0,4 % après 0,7 %) mais moins sensiblement que celle des salaires bruts. Le ralentissement de l'EBE des ménages hors entreprises individuelles serait dû à une plus faible progression du prix des loyers en 1993. Quant à l'EBE des entreprises individuelles, sa moindre progression provient essentiellement de la baisse de la valeur ajoutée dans l'agriculture.

En profil, après une baisse de 0,5 % au premier trimestre, on observerait une stabilisation au deuxième, une nouvelle dégradation au troisième (- 0,4 %), enfin une légère diminution au dernier trimestre (- 0,1 %). ■

DE LA MASSE SALARIALE DES ENFNA HORS GEN
À LA MASSE SALARIALE REÇUE PAR LES MÉNAGES

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Entreprises non financières (68,5 %)	1,9	1,6	1,3	1,1	-0,3	-0,2	3,6	2,4	-0,5	4,8	2,8	0,5
dont : ENFNA hors GEN (62,5 %)	1,9	1,6	1,3	1,1	-0,4	-0,2	3,5	2,4	-0,6	4,9	2,8	0,3
GEN (5 %)	2,4	2,3	0,8	1,1	0,9	0,3	4,7	1,8	1,2	4,2	2,7	1,8
Agriculture (1 %)	-0,1	2,0	2,8	1,1	-0,1	-0,1	2,0	4,0	-0,2	1,2	4,4	0,8
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	1,3	2,1	1,9	1,7	1,1	1,2	3,4	3,6	2,2	3,9	3,6	2,8
Administrations publiques (25 %)	2,0	3,6	2,1	2,8	2,5	1,6	5,7	4,9	4,2	5,0	5,5	5,0
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	5,3	6,8	6,4	4,5	3,4	6,2	12,5	11,2	9,8	12,5	12,5	8,5
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	2,0	2,2	1,6	1,5	0,6	0,5	4,3	3,1	1,0	4,9	3,5	1,8

□ Prévisions.

NR : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1992.

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Salaires bruts (54,5 %)	0,8	0,8	0,5	0,5	-0,8	-0,9	1,6	1,0	-1,7	1,9	1,2	-0,7
Prestations sociales (35 %)	2,2	1,6	1,4	2,3	1,7	1,3	3,9	3,8	3,0	3,7	3,5	3,6
Excédent brut des ménages (26 %)	0,8	0,5	1,8	0,5	0,3	1,1	1,4	2,3	1,4	-0,4	2,6	1,3
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (6 %)	13,5	1,4	-5,5	-7,9	-5,5	-7,0	15,1	-12,9	-12,2	21,8	-6,0	-12,5
Prélèvements sociaux et fiscaux (-21,5 %)	0,9	3,9	0,5	-2,8	1,9	2,3	4,8	-2,3	4,2	6,6	2,2	0,7
dont : Cotisations des salariés (-9,5 %) ⁽¹⁾	-3,4	5,6	1,6	0,6	-0,8	-0,7	2,1	2,2	-1,5	0,1	4,3	-0,4
Cotisations des non-salariés (-2,5 %) ⁽¹⁾	3,8	-5,2	-0,6	6,1	-0,6	-0,5	-1,6	5,5	-1,0	3,4	0,9	0,5
Impôts sur le revenu + CSG (-9,5 %)	4,3	4,7	-0,2	-8,1	5,3	5,8	9,3	-8,3	11,5	14,4	0,6	1,8
Revenu disponible brut (100 %)	2,0	0,4	0,7	1,4	-0,5	-0,6	2,4	2,1	-1,0	2,0	1,7	0,3
Déflateur : prix de la consom- mation des ménages (Base 100 1980)	1,2	1,4	1,2	1,0	1,3	1,4	2,6	2,1	2,7	2,9	2,3	2,5

NR : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1992 dans le revenu disponible brut.

(1) La création de la contribution sociale généralisée (classée en impôts selon la méthodologie des Comptes Nationaux) a un impact sur l'évolution des salaires nets, des cotisations des salariés, et des non-salariés et de l'impôt sur le revenu en 1991.

□ Prévisions